

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, dûment convoquée par madame la Maire Ghislaine Leblond. Cette séance extraordinaire est tenue au centre communautaire, 2081 chemin de Way's Mills, le 16 mai 2011, à 19h45 présidée par madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Monsieur Johnny Pizar, Monsieur Richard D'Amour,
Madame Julie Grenier, Monsieur Serge Tremblay,
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance extraordinaire du 16 mai 2011.

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 05 089

2) Adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2011

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 16 mai 2011, soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points suivants à divers, considérant que tous les membres du conseil sont présents à ladite séance extraordinaire, à savoir :

- 6.1- Autorisation de dépense reliée au centre communautaire (peinturer la rampe d'handicapés, fleurs) et au pont (pots et fleurs)
 - 6.2- Distribution du compost et arbres
 - 6.3- Rencontre avec l'avocate
-
- 1.- Ouverture
Prière et mot de bienvenue du maire
 - 2.- Adoption de l'ordre du jour
 - 3.- Adjudication du contrat pour la nouvelle installation septique au centre communautaire.
 - 4.- Tonte au parc à Kingscroft
 - 5.- Travaux de voirie à être présentés au Député, pour fin de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
 - 6.- Divers
 - 6.1- Autorisation de dépense reliée au centre communautaire (peinturer la rampe d'handicapés, fleurs) et au pont (pots et fleurs)
 - 6.2- Distribution du compost et arbres
 - 6.3- Rencontre avec l'avocate
 - 7.- Période de questions de la séance extraordinaire
(voir à l'endos / directives du règlement sur la période de question)
 - 8.- Levée de la séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

11 05 090

3) Adjudication du contrat pour la nouvelle installation septique au centre communautaire.

Attendu la résolution #11-05-085 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Grondin Excavation inc, Excavation Émile Fecteau,

Excavation Daniel Roy, Excavation Roger Lagueux, selon la politique interne de la municipalité à être appliquée lors de l'engagement d'entrepreneurs (résolution #11-05-080) ;

Attendu que lesdits entrepreneurs avaient reçu copie de l'essai de percolation, document produit par la firme SMMC enr, en date du 19 octobre 2010.

Attendu que lesdits entrepreneurs avaient également reçu les directives et informations suivantes :

→ Les travaux doivent être finalisés au plus tard le 23 juin 2011.

→ La soumission doit comprendre les travaux de déboisement près du stationnement (champs d'épuration) ainsi que la remise à l'état naturel du terrain suite aux travaux effectués sur le terrain du centre communautaire et ceci en y mettant de la tourbe.

→ L'an dernier, la municipalité a procédé à l'installation d'un tuyau (traversant le chemin Way's Mills) de type BNQ 4 po avec polypropylène à l'intérieur.

Attendu que lesdites soumissions devaient être reçues au plus tard, 11h00 aujourd'hui même, soit le 16 mai et que deux (2) soumissions ont déposé leur soumission qui ont été ouvertes publiquement le même jour à 11h02, en présence de ces entrepreneurs et/ou représentants, à savoir :

« Grondin Excavation inc »	18 709\$, plus les taxes applicables
« Excavation Daniel Roy »	22 500\$, plus les taxes applicables

Attendu que les deux (2) soumissions ont été étudiées, qu'elles contenaient toutes les deux des ambiguïtés jugées mineures qui ont été éclaircies par ceux-ci ;

Attendu que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée en consultant par téléphone l'aviseur légale;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;

Que la municipalité octroie le contrat pour la nouvelle installation septique au centre communautaire à l'entreprise « Grondin Excavation inc » au coût de 18 709\$ plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à signer tous documents relatifs à cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

11 05 091

4) Tonte du gazon au terrain de jeux – Kingscroft

Attendu qu'il n'y a plus de membres actifs au sein du comité des Loisirs depuis la démission de la conseillère Marianne Santschi et que ce dossier de tonte, était géré auparavant par ledit comité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que la municipalité confie le contrat de tonte du gazon au terrain de jeux à Kingscroft, incluant le tour de la patinoire à monsieur Michel Lagueux au coût forfaitaire de 1 200\$ pour la saison 2011;

Adoptée à l'unanimité.

5) Travaux de voirie à être présentés au Député, pour fin de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Attendu les travaux jugés prioritaires et projetés cette année sur les chemins municipaux à savoir :

<u>Travaux de creusage de fossés</u>	Coût approximatif de 15 000\$, plus taxes
200 pi ch Audet – Route 141	(côté Est)
200 pi ch DuRuisseaux – ch Frappier	(côté Ouest)
500 pi ch Audet – ponceau 3499-0	(côté Est)
1 km ch Inkel	(2 côtés)
500 pi ch Caron à partir du pont 7169 - Direction Nord	(côté Est)
500 pi ch Buckland – ponceau 3490-0	(2 côtés)
500 pi à partir ch Smith-Beaulac - Direction Sud	(côté Ouest)
500 pi ch Langlois à partir ch Standish	(côté Est)
200 pi ch Simard (près de la Yard à B Burrows)	(côté Sud)
500 pi ch Frappier (près de Cliche) jusqu'au ch Audet	(2 côtés)
500 pi ch Routhier et ch Stage	

<u>Travaux de ponceaux</u>	Coût approximatif de 6 000\$, plus taxes
2 ponceaux à réinstaller (pelle, gravier ect) ch Frappier	
1 ponceau à réparer ch Holmes	

<u>Travaux rechargement de gravier</u>	Coût approximatif de 35 000\$, plus taxes
400m ch Gaudreau	5 000\$
2.5 km ch Stage	30 000\$

Travaux de rapiécage d'asphalte Coût approximatif de 6 000\$, plus taxes
Travaux d'asphaltage entre le pont #7172 (ch Way's Mills) et le pont sur le ch Madore (près de monsieur Mélineau)

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier ;
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

De soumettre ladite demande d'aide financière pour les travaux ci-haut mentionnés dont les coûts approximatifs s'élèvent 62 000\$, auprès de monsieur le Député Pierre Reid pour fin de subvention de 37 000\$ dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Adoptée à l'unanimité.

6.1) Autorisation de dépense reliée au centre communautaire (peinturer la rampe d'handicapés, fleurs) et au pont (pots et fleurs), ancienne caserne (fleurs)

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la dépense maximale de 1 000\$ pour les travaux ci-haut mentionnés au centre communautaire, pont 7172 ainsi qu'à l'ancienne caserne.

Adoptée à l'unanimité.

6.2) Distribution du compost et des arbres

La directrice générale informe les membres du conseil que la distribution aura lieu le 28 mai prochain, de 10h à 16h au stationnement du centre communautaire, concordant ainsi avec l'échange annuel des plantes par le Club de Jardinage de Barnston-Ouest. Voici les élus qui donneront de leur temps afin

d'aider l'inspecteur municipal en cette journée :
madame la Maire Ghislaine Leblond de 10h à midi
le conseiller Serge Tremblay de 14h à 15h
le conseiller Johnny Pizar sera déjà sur place.

6.3) Rencontre avec l'aviseur légal

Les membres du conseil suggèrent le mardi 31 mai prochain pour ladite rencontre, suivi de la séance de travail.

7) Période de questions

Madame la maire donne des explications concernant les travaux au centre communautaire, ainsi que l'entreprise « Petit chaperon rouge »

11 05 094

8) Levée de la séance extraordinaire

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la séance extraordinaire soit levée, il est 20h22.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECC-TRÉSORIÈRE